

Engagements individuels d'AXA dans act4nature international

Présentation de l'entreprise

Chez AXA, « protéger ce qui compte » est la mission qui anime nos 154 000 employés et agents dans plus de 50 pays. À travers les différentes branches d'activité du Groupe - dommages et responsabilité, santé, vie et épargne, et gestion d'actifs⁽¹⁾ - ils s'efforcent de fournir des solutions jour après jour qui aident nos clients à faire face aux risques, à améliorer leur parcours de santé, à protéger leur patrimoine et à répondre à leurs besoins. Les principales priorités d'AXA dans son nouveau plan stratégique « [Unlock the Future](#) », annoncé en 2024, comprennent le pilier « Élargir le rôle d'AXA dans la société », axé sur le rôle et les actions d'AXA pour lutter contre le changement climatique et la perte de biodiversité, et aider la société à s'adapter aux effets déjà visibles du réchauffement climatique.

Analyse de matérialité

AXA a identifié les impacts environnementaux, les risques et les opportunités matériels liés à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique, à la nature et aux écosystèmes, ainsi qu'à l'économie circulaire à travers son analyse de double matérialité, détaillée dans le [Rapport Annuel 2024 d'AXA](#)⁽²⁾. Les impacts des activités d'investissement et de souscription d'AXA sur la nature et les services écosystémiques (y compris la biodiversité, les ressources en eau et marines, et la pollution) sont reconnus comme indirects mais matériels. AXA a donc renouvelé ses engagements individuels pour lutter contre la perte de biodiversité avec une intégration renforcée dans ses activités en tant qu'investisseur et assureur.

Impacts, risques et opportunités d'AXA		En tant qu'investisseur	En tant qu'assureur
ENVIRONNEMENT			
Nature et écosystèmes	Impact négatif des activités d'AXA sur la nature et les services écosystémiques	I-	I-
Économie circulaire	Impact négatif sur l'utilisation des ressources à travers la gestion des sinistres et sur l'économie circulaire à travers les activités de souscription		I-

I- Impacts négatifs I+ Impacts positifs O Opportunités R Risques

Matrice de l'analyse de matérialité issue du [Rapport Annuel 2024 d'AXA](#). Pour plus de détails veuillez-vous référer à la section 4.2.2.1 Évaluation des impacts sur les autres enjeux environnementaux.

Articulation avec les engagements act4nature international précédents

Les nouveaux engagements act4nature international d'AXA s'appuient sur ses engagements précédents qui ont permis des avancées sur plusieurs questions liées à la biodiversité, telles que sa contribution au cadre de reporting TNFD, l'émergence d'un outil de mesure d'impact et la création et l'investissement dans des fonds de capital naturel. AXA réaffirme son engagement envers la biodiversité en mettant en oeuvre un ensemble complet d'actions qui incluent de nouveaux programmes de formation internes, des mesures préventives et un engagement actif avec nos clients tout en poursuivant l'atténuation de nos impacts négatifs, leur mesure et l'enrichissement de nos contributions positives. Ces engagements s'inscrivent principalement dans le cadre temporel du plan stratégique « [Unlock the Future](#) », lancé en 2024 et se terminant en 2026. Par la suite, un nouveau plan déterminera les futures orientations stratégiques pour le Groupe AXA.

Évolution par rapport aux précédents engagements individuels d'AXA : Nouvel engagement **NEW**, Engagement renforcé **↑**.

Engagements individuels

ENGAGEMENTS INDIVIDUELS					
Liens Engagements communs	Engagement	Périmètre d'activité	Indicateur	Objectif mesurable (SMART)	Échéance
Atténuer les impacts négatifs de nos activités					
1 - 2 4 - 5 6	NEW 1. Réaliser une revue de la politique d'exclusion d'AXA relative à la biodiversité et aux écosystèmes pour nos activités d'investissement et d'assurance ⁽³⁾	Groupe AXA	Nombre de revues internes réalisées	1 revue interne réalisée	D'ici à fin 2027
3 4 9	NEW 2. Mesurer et publier les résultats de la mesure des dépendances et des impacts potentiels des investissements d'AXA sur la biodiversité ⁽⁴⁾	Groupe AXA	Nombre de mesures par an réalisées	1 mesure réalisée	D'ici à fin 2027
Former les équipes dirigeantes d'AXA sur la biodiversité					
1 - 4 8	NEW 3. Former les membres du Conseil d'administration d'AXA à la biodiversité ⁽⁵⁾	Groupe AXA	Nombre de formations réalisées	1 formation réalisée	D'ici à fin 2026
1 - 4 8	NEW 4. Déployer une formation sur la durabilité pour les membres du Comité Exécutif des entités AXA ⁽⁶⁾	Groupe AXA	Nombre de formations déployées	1 formation déployée	D'ici à fin 2026
Promouvoir la prévention auprès de nos clients					
2 - 3 4 - 5 6	NEW 5. Fournir des services de prévention liés à la nature et à la biodiversité pour les entreprises via des services spécifiques de <i>risks consulting</i> ⁽⁷⁾	Groupe AXA	Nombre d'évaluations de la sensibilité environnementale et/ou de visites de sites spécifiques à l'environnement réalisées	50 (cumulatif 2025-2026)	D'ici à fin 2026
4 8	NEW 6. Intégrer du contenu pour sensibiliser à la biodiversité dans la brochure des produits d'investissement à destination des clients particuliers ⁽⁸⁾	AXA France	Nombre de contenus intégrés	1 contenu intégré	D'ici à fin 2027
Engager le dialogue avec nos parties prenantes sur la biodiversité					
2 - 4 5 - 6 8	NEW 7. Mettre en oeuvre les initiatives liées à la biodiversité via le réseau d'experts internes d'AXA en matière d'assurance ⁽⁹⁾	Groupe AXA	Nombre de réunions par mois réalisées	1 réunion par mois réalisée	D'ici à fin 2027
2 - 4 5 - 6	NEW 8. En tant qu'investisseur, engager le dialogue sur la biodiversité lors de réunions avec le management des émetteurs appartenant aux secteurs ayant le plus d'impact ou de dépendance potentielle à la nature ⁽¹⁰⁾	Groupe AXA	Nombre d'émetteurs avec lesquels AXA a engagé le dialogue	20 (cumulatif 2025-2026)	D'ici à fin 2026
2 - 4 5 - 6	NEW 9. En tant qu'assureur, engager le dialogue sur la biodiversité lors de réunions spécifiques avec les entreprises clientes ou prospects d'AXA appartenant aux secteurs ayant le plus d'impact ou de dépendance potentielle à la nature ⁽¹¹⁾	Groupe AXA	Nombre de clients ou prospects avec lesquels AXA a engagé le dialogue	50 (cumulatif 2025-2026)	D'ici à fin 2026
Renforcer nos contributions positives à la biodiversité					
2 - 5 7 - 9	NEW 10. Explorer la faisabilité de la création d'un Fonds pour la conservation des Aires Marines Protégées ⁽¹²⁾	Groupe AXA	Nombre d'études de faisabilité réalisées	1 étude de faisabilité réalisée	D'ici à fin 2026
1 - 2 8 - 9 10	↑ 11. Soutenir la recherche scientifique sur des sujets liés à la biodiversité avec le Fonds AXA pour la Recherche ⁽¹³⁾	Groupe AXA	Nombre d'appels à projets par an lancés pour une Chaire AXA	1 appel à projets lancé	D'ici à fin 2027
1 - 2 5 - 6 7 - 9	NEW 12. Intégrer la nature et la biodiversité dans la feuille de route du pilier environnemental des activités de philanthropie de la Fondation AXA	Groupe AXA	Nombre de feuilles de route intégrant la biodiversité définies	1 feuille de route intégrant la biodiversité définie	D'ici à fin 2026
1 - 2 5 - 6 9	NEW 13. Proposer des activités de bénévolat pour les employés d'AXA liées aux changements climatiques et à la biodiversité ⁽¹⁴⁾	Groupe AXA	Nombre d'activités de bénévolat proposées liées aux changements climatiques et à la biodiversité	1 000 (cumulatif 2024-2026)	D'ici à fin 2026
2 - 6 7 - 9	NEW 14. Financer des projets par l'achat de crédits carbone avec des co-bénéfices pour la préservation de la biodiversité ⁽¹⁵⁾	Groupe AXA	Nombre d'hectares de forêt couverts par les projets financés	30 000 (cumulatif 2024-2026)	D'ici à fin 2026
Poursuivre nos efforts d'atténuation du changement climatique					
1 - 2 3 - 5	NEW 15. Atteindre les objectifs 2030 de décarbonisation du Plan de Transition Climatique d'AXA ⁽¹⁶⁾	Groupe AXA	Pourcentage d'objectifs 2030 de décarbonation du plan de transition climatique atteints	100 %	D'ici 2030

1 En 2024, AXA a pris la décision stratégique de simplifier davantage son profil commercial par la vente d'AXA Investment Managers (IM) à BNP Paribas. Cette transaction ouvrira la voie à la création d'un gestionnaire d'actifs européen de premier plan et à grande échelle, avec lequel nous prévoyons de maintenir une relation solide dans les années à venir. Ce partenariat donnera à nos clients accès à une plus large gamme de solutions d'investissement et à nos collègues d'AXA IM une plateforme à grande échelle pour se développer. Veuillez consulter le [communiqué de presse](#) dédié.

2 Veuillez vous référer à la section 4.1.3 Impacts, risques et opportunités et points de vue des parties prenantes pour les informations sur l'analyse de double matérialité d'AXA, et à la section 4.2.2 *Autres questions environnementales* pour les impacts, les risques et les opportunités d'AXA concernant la nature et les services écosystémiques dans le [Rapport Annuel 2024 d'AXA](#).

3 Politique présentant les restrictions et les activités d'engagement mise en oeuvre par AXA en tant qu'assureur et investisseur pour adresser les principaux facteurs de la déforestation et de la conversion des écosystèmes. Pour plus de détails veuillez-vous référer à la [politique d'AXA Groupe](#) dédiée en vigueur à la date de renouvellement des engagements act4nature international d'AXA. L'exercice de revue menée en collaboration avec les équipes souscription et investissement vise à identifier les axes d'amélioration de la politique que l'intégration croissante des enjeux associés à la biodiversité dans les activités d'AXA et de l'évolution de notre stratégie de durabilité et des attentes de nos parties prenantes, tout en tenant compte de l'évolution des ressources disponibles, telles que les bases de données et autres outils pertinents. Une mise à jour de la politique sera effectuée et publiée lorsque cela sera approprié, en fonction des conclusions de la revue interne de la politique, sans engagement quant à la fréquence des mises à jour.

4 AXA a publié dans son [Rapport Annuel 2024](#) les résultats de la mesure réalisée avec la méthodologie ENCORE en cours de portefeuille en action et d'obligations d'entreprises cotées. Cette mesure vise à évaluer les impacts et les dépendances potentiels du portefeuille d'obligations d'entreprise et d'actions cotées en limitant son analyse à sept pressions et six services écosystémiques afin d'assurer la lisibilité et la qualité des résultats analytiques. Le choix de la méthodologie de mesure, des pressions et services écosystémiques ainsi que des classes d'actifs pris en compte pour la mesure pourra évoluer en fonction des ressources disponibles dans une démarche d'amélioration continue. AXA cherche continuellement à perfectionner ses méthodologies de calcul, tant par le biais de ses propres avancées que par l'étude des méthodes proposées par les fournisseurs de données. L'échéance pour cet engagement est établie à fin 2027, en lien avec la revue de nos engagements dans le contexte du prochain plan stratégique d'AXA, qui doit être lancé au début de 2027. D'ici là, l'action associée à cet engagement sera reconduite chaque année.

5 Le Conseil d'administration d'AXA, composé en partie d'administrateurs indépendants, a pour missions, en autres, de déterminer les orientations stratégiques de l'activité d'AXA et de veiller à leur mise en oeuvre, notamment les orientations stratégiques pluriannuelles en matière de responsabilité sociale et environnementale. L'engagement vise à inscrire le sujet de la biodiversité dans le plan de formation du conseil d'administration et se matérialiser en une session de formation d'au moins deux heures auprès des membres du conseil d'administration d'AXA dédiée au sujet de la biodiversité et en adéquation avec leur mission.

6 Formation d'une demi-journée conçue conjointement par les équipes de durabilité et les équipes des ressources humaines du groupe AXA, couvrant les sujets de durabilité incluant la biodiversité.

7 Services fournis par AXA XL Risk Consulting, tel que des visites sur site par un expert en risques environnementaux pour promouvoir des mesures de prévention, et via les solutions digitales mises à disposition des clients entreprise par AXA XL Risk Consulting, AXA Climate, et la AXA Digital Commercial Platform, telle que l'analyse de la vulnérabilité environnementale d'un site industriel ou d'une infrastructure. L'objectif fixé pour le nombre d'évaluations de sensibilité environnementale et/ou de visites de sites spécifiques à l'environnement réalisées reflète le fait que ces services sont nouvellement déployés et sont introduits progressivement dans nos marchés et entités en même temps que nous poursuivons l'amélioration et le développement de nos compétences en conseil sur les risques environnementaux.

8 Intégration d'un indicateur fournissant des informations sur les effets des produits d'investissement destinés aux particuliers sur la biodiversité.

9 Parmi d'autres sujets au sein du groupe de travail dédié aux Solutions fondées sur la Nature du réseau d'expert du métier d'assureur d'AXA. L'échéance pour cet engagement est établie à fin 2027, en lien avec la revue de nos engagements dans le contexte du prochain plan stratégique d'AXA, qui doit être lancé au début de 2027. D'ici là, l'action associée à cet engagement sera reconduite chaque mois.

10 En tant qu'investisseur, AXA vise à rencontrer chaque année le management des émetteurs de son portefeuille d'investissement (*obligations et actions d'entreprises cotées en bourse*). À cette occasion, AXA peut examiner et discuter des stratégies à long terme, de l'appétence au risque et des engagements en matière ESG avec chacune des entreprises dans lesquelles AXA investit.

11 L'équipe *P&C Underwriting* a structuré le processus d'engagement des clients sur la base de trois types d'engagement : (i) Dialogue avec des clients sur la durabilité : objectifs spécifiques avec des équipes d'investissement axées sur la décarbonation et la stratégie biodiversité et nature ; (ii) Engagement avec des objectifs, en engageant en premier lieu par le biais de mesures incitatives pour encourager l'adoption de bonnes pratiques ; et (iii) Engagement avec des objectifs liés aux politiques durabilité d'AXA en matière de souscription.

12 Le Fonds lié à cet engagement est de nature philanthropique. Les Aires Marines Protégées (AMP) sont des zones essentielles pour la conservation des ressources marines, des services écosystémiques et du patrimoine culturel, jouant un rôle crucial dans la protection de la biodiversité et la justice sociale. Malgré leur importance, il existe un nombre insuffisant d'AMP pour atteindre les objectifs fixés par le Cadre Mondial pour la Biodiversité (Global Biodiversity Framework - GBF), et beaucoup souffrent d'une mauvaise gestion faute de financements adéquats. La dépendance des AMP à l'égard des fonds publics et du tourisme, ainsi que les menaces posées par le changement climatique, compliquent leur efficacité. L'implication des assureurs est essentielle pour réduire les risques liés à ces projets, mais cela nécessite une meilleure coordination et des investissements innovants pour soutenir leur adaptation.

13 Le Fonds AXA pour la Recherche est l'initiative de philanthropie scientifique du Groupe AXA. Sa mission est de soutenir la recherche environnementale indépendante dans des domaines clés liés aux risques, afin d'informer la prise de décision basée sur la science et de relever les défis les plus significatifs auxquels notre planète est confrontée. Dans ce contexte, les Chaires AXA constituent un programme de financement très sélectif pour les chercheurs seniors, visant à soutenir des avancées significatives dans le développement d'un domaine de recherche au sein d'une institution universitaire, en accord avec sa stratégie à long terme. Il fournit une aide financière d'un million d'euros pendant cinq ans pour un chercheur en doctorat ayant plus de 10 ans d'expérience, afin de travailler sur une problématique dans les trois principaux domaines de recherche soutenus par AXA : la santé, le climat et les nouvelles technologies, et socio-économie. Pour plus de détails, veuillez consulter [axa-research.org](#). L'échéance pour cet engagement est établie à fin 2027, en lien avec la revue de nos engagements dans le contexte du prochain plan stratégique d'AXA, qui doit être lancé au début de 2027. D'ici là, l'action associée à cet engagement sera reconduite chaque année.

14 Activités organisées par AXA au profit d'une oeuvre caritative ou de notre Indice AXA Pour le Progrès d'avoir 50 % des collaborateurs d'AXA ayant participé à des actions de volontariat d'ici 2026. Les activités proposées aux collaborateurs sont soit à visée sociale ou soit à visée environnementale, c'est-à-dire dans la thématique « changement climatique et biodiversité ».

15 Cet engagement est lié à l'objectif de décarbonation pour la réduction des émissions opérationnelles d'AXA, tel que décrit dans l'Indice AXA pour le Progrès, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à l'énergie, à la flotte de véhicules (*scopes 1 et 2*) et aux déplacements professionnels (*scope 3.6*) de 50 % d'ici 2030 par rapport à 2019, tout en finançant des projets en dehors de sa chaîne de valeur par l'achat de crédits carbone, équivalents aux émissions résiduelles. Le processus de sélection des projets d'AXA est basé sur des critères spécifiques, tels que : (i) les projets doivent avoir un impact positif significatif sur l'environnement ; (ii) ils doivent être situés dans des pays où AXA opère ; et (iii) ils doivent répondre à des normes de haute qualité démontrées par une certification. Les projets ciblés dans le cadre de cet engagement sont ceux ayant des co-bénéfices pour la nature et la biodiversité à travers des actions comprenant notamment la restauration, la protection et la préservation des forêts, contribuant à la santé globale des écosystèmes. Pour plus de détails, veuillez-vous référer à la section 4.2.1 Traiter les enjeux liés au changement climatique en tant qu'entreprise dans le [Rapport Annuel 2024 d'AXA](#).

16 Veuillez vous référer à la section 4.2.1.2 Développer le Plan de Transition Climatique d'AXA du [Rapport Annuel 2024 d'AXA](#).
En tant qu'investisseur, -50 % pour l'intensité carbone du portefeuille d'investissement d'AXA [Actif général] - Variation de l'intensité carbone basée sur la valeur d'entreprise trésorière compris [EVIC] (*scopes 1 et 2*) de l'actif général du Groupe AXA entre l'exercice 2019 et l'exercice 2029. Périmètre couvrant les obligations et les actions d'entreprises cotées ainsi que les actifs immobiliers le cas échéant, représentant 165 milliards d'euros à l'exercice 2024, soit 36 % de l'actif assurance. Unité : tCO₂ eq/milliards d'euros.
En tant qu'assureur, (i) -30 % pour les émissions carbone absolues associées à l'assurance des plus grands clients d'AXA en assurance des entreprises - Calculé sur les émissions de CO₂ eq (*scopes 1 et 2*) des 88 plus grands clients commerciaux publiés d'AXA ; uniquement les lignes d'activité d'assurance dans le périmètre de la norme Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF), à savoir le PCAF Standard Part C publié en 2023, à l'exclusion de la réassurance facultative. Unité : tCO₂ eq. Calendrier : 2021-2030 ; (ii) -20 % pour l'intensité carbone associée à l'assurance de toutes les autres entreprises clientes sur les marchés les plus importants d'AXA - Périmètre : portefeuilles d'assurance des entreprises d'AXA XL, AXA France et AXA Allemagne. L'intensité se calcule comme suit : émissions associées à l'assurance (IAE)/Primes brutes (GWP). Unité : tCO₂ eq/milliards d'euros. Calendrier : 2021-2030. Calculé sur les émissions de CO₂ eq (*scopes 1 et 2*) des lignes d'activité d'assurance dans le périmètre de la norme PCAF Standard Part C publié en 2023, à l'exclusion de la réassurance facultative.
En tant qu'entreprise, - 50 % pour les émissions carbone absolues des opérations internes d'AXA - Variation des émissions absolues de carbone du Groupe AXA - Périmètre : énergie (*scopes 1 et 2*), flotte automobile et déplacements professionnels. Unité : t CO₂ eq. Calendrier : 2019-2030. Les crédits carbone financés correspondent aux émissions non réduites des scopes susmentionnés.